

Au nom de Bousseau, Jacques s'était élançé ; il allait porter sa main sur le triangle.

— Mon jeune ami, vous allez me tuer, dit le docteur ; et, en vérité, je ne vous en saurais pas trop mauvais gré, car mon rôle actif me pèse au dernier point... Soulevez ce morceau d'acier avec précaution.... Les niais, sur ma parole, n'ont su toucher aucune des parties vitales.... Attendez ! un faux mouvement pourrait compléter leur ouvrage.... Là ! ”

Le docteur, débarrassé, se releva ; des flots de sang coulaient de sa blessure.

— Comme vous voyez, dit-il à Jacques, ils ne guillotinent pas mieux qu'ils ne fusillent.... Il ne faudrait pas s'y fier pourtant ! ce n'est pas la bonne volonté qui leur manque.

— Il faut secourir cet homme ! dit Cathelineau.

— Je pense vous avoir vu quelque part, villageois, reprit le docteur. Ah ! je me souviens ; ce fut à Beaupréau. Je ne m'étais pas trompé ; j'avais pronostiqué que vous seriez pour la Convention un rude adversaire.... A ce propos, je vous engage à ne plus lancer vos semblables du haut d'un échafaudage sur le pavé ; cela peut occasionner des fractures graves. ”

Quelques Vendéens, qui s'étaient détachés, revinrent avec une civière ; avant de prendre place, le docteur voulut examiner la guillotine et voir pourquoi il n'avait point eu la tête tranchée. Cet examen fait à sa satisfaction, il s'étendit sur la civière et se laissa mettre au lit. Ce fut lui qui ordonna minutieusement tous les détails de son pansement, avec autant de tranquillité que s'il eût été question d'un autre.

Nous croyons devoir au lecteur une courte explication touchant ce supplice du citoyen docteur, ordonné par ses frères en croyance.

En quittant Saint-Florent, il avait pris sa course, craignant que les Vendéens, fureux d'avoir perdu un prisonnier de son importance, ne se missent à sa poursuite. Arrivé à Châlonne, il trouva la ville plongée dans le sommeil. Le mépris que les paysans insurgés avaient témoigné pour son éloquence l'avait piqué au vif, et lui donnait en ce moment une ardeur extraordinaire ; il jeta dans sa mémoire, comme les anciens faisaient dans un casque, et les modernes avec un simple chapeau, les noms des différentes villes voisines. Dans ce tirage au sort, le premier nom qui sortit fut celui de La Jallais. Le citoyen docteur, sans se donner le temps de prendre haleine dévora la distance qui le séparait de cette place, se fit reconnaître et fut introduit. Il faisait alors grand jour. Bousseau dut

être étrangement surpris de l'accueil qu'il reçut à ce terme de sa pèrègrination nocturne. A son salut et fraternité ! le major Baulon répondit par un impertinent haussement d'épaules ; les officiers inférieurs murmurèrent quelques mots peu flatteurs ; les sous-officiers prononcèrent tout haut ce que murmuraient leurs chefs ; les soldats hurlèrent ce que prononçaient les sergents, fourriers et caporaux : en définitive, le mot dans toutes les bouches était le même, et il était terrible, écrasant. On avait dit : SUSPECT !

Le citoyen Bousseau bondit comme un jeune coursier de race au premier coup d'éperon ; il se récria. On lui répondit en l'arrêtant au nom de la République une, etc. Il courba la tête et employa le peu d'instant qui séparèrent l'accusation du jugement à minuter une superbe défense que nous ne mettrons point sous les yeux du lecteur : ceci, par pur esprit de parti, ne voulant point donner à l'univers une trop haute idée de l'éloquence révolutionnaire. La défense de Bousseau, si charmante qu'elle fût, ne trouva point grâce devant ses juges. Celui qui faisait l'office d'accusateur public fulmina contre l'infortuné médecin douze chefs, parmi lesquels brillaient en première ligne : 1o. l'opposition qu'il faisait hautement aux actes de la Convention ; 2o. les paroles miséricordieuses qu'il avait prononcées lors de la condamnation du bandit (Jacques) ; 3o. les secours qu'il avait portés au dit buveur de sang, et l'évasion qui s'en était suivie ; 5o. le retour de lui, Bousseau, sain et sauf, après avoir été entre les mains des révoltés.

Raisonnablement, en fallait-il davantage ? Bousseau avait été militairement jugé : comme il réclamait le bénéfice de sa position civile, on lui fit grâce de la fusillade. Dans la cour de La Jallais se trouvait une guillotine.—Il s'en trouvait partout.—Le docteur y fut installé ; deux hommes de bonne volonté firent l'office de bourreau, et tout devait être dit. Mais ce n'est pas un métier sans difficulté que celui d'exécuteur ; en outre, la guillotine était rouillée, non faute de service, mais par la raison contraire. Après cinq ou six essais inutiles, on coupa le quart du cou du citoyen Bousseau ; il se trouva que les Vendéens enfoncèrent la porte du château de La Jallais au moment où le septième essai allait être tenté. Ce concours de circonstances fit que le citoyen Bousseau garda sa véritable entière.

Nous nous serions complètement fourvoyé dans notre esquisse, si le lecteur pouvait croire que cet événement dût influencer en rien sur la foi républicaine du docteur. Il distinguait, nous l'avons vu, les choses

et les hommes, le principe et les résultats. Sa décollation fut seulement pour lui une nouvelle preuve que la révolution, fille de ses œuvres à lui, avait fait fausse route, à partir de sa sublime origine. Il ne s'agissait que de la rendre à sa véritable direction.

En attendant qu'il pût se livrer à ce soin, le pauvre homme souffrait horriblement de sa blessure. Les appareils, incomplets et posés à la hâte, restaient inefficaces ; le sang coulait toujours. Par bonheur, l'abbé Saulnier qui suivait à une lieue de distance le gros de l'armée, avec quelques vieillards, arriva en ce moment. Tout s'organisa ; comme on voit, les insurgés avaient déjà leur ambulance. Les prêtres des campagnes, appelés journellement à secourir des malades, possèdent presque tous certaines connaissances médicales ; l'abbé Saulnier était de ce nombre. Il s'empressa de régulariser le pansement de Bousseau, et s'établit près de son lit, afin de lui porter tous les secours qui pouvaient nécessiter son état. Le fer de la guillotine n'avait offensé aucun organe essentiel ; une fois la perte de sang arrêtée, le docteur se retourna sur son oreiller et s'endormit d'un paisible sommeil.

Les Vendéens, pendant cela, faisaient l'inventaire de leurs conquêtes. Il y avait à La Jallais une nombreuse artillerie ; les insurgés saluèrent surtout, avec de véritables transports, la découverte d'une pièce de huit fleurdelisée, qu'ils baptisèrent le *Missionnaire* et qui, depuis, partagea avec la fameuse *Marie-Jeanne*, leurs vons idolâtres et leur superstitieux amour. Plus heureux que leurs frères de Saint-Florent, ils trouvèrent aussi à La Jallais une partie du mobilier de l'église de Châlonne : la croix, les encensoirs et quelques vases sacrés. Nous devons dire, pour excuser le peu d'empressement des républicains à fondre ces saints ustensiles, que l'église de Châlonne était pauvre et ne possédait que du cuivre argenté.

Vers une heure de la nuit, le docteur s'éveilla ; il se sentit fort, presque dispos. Ayant jeté son regard autour de la chambre, il vit le bon prêtre qui priait assis près de son lit.

— Citoyen, lui dit-il, je suis touché de vos soins. Bien que vous portiez le costume d'un laboureur, je soupçonne que vous êtes le pontife de quelque ci-devant paroisse des environs. J'en suis fâché pour vous, citoyen ; votre visage annonce la bienfaisance et la franchise ; vous semblez fait pour un métier plus honnête. ”

Le prêtre s'inclina en souriant.

— Et, dites-moi, poursuivit Bousseau, pensez-vous que votre commission martiale,